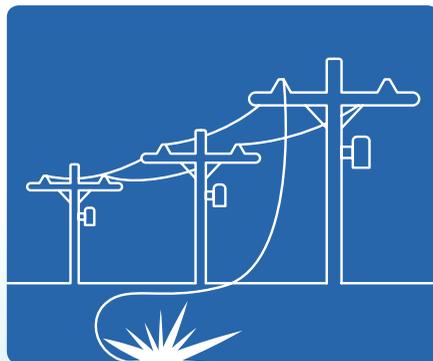
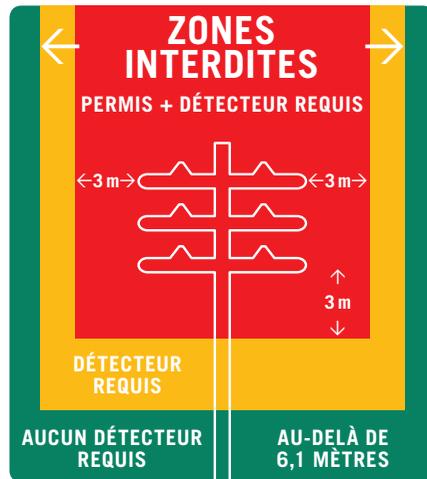




On lève les yeux, mais on baisse la benne.



## Opératrices et opérateurs d'équipement

Assurez-vous que la main-d'œuvre reste au moins à 10 mètres (33 pieds) de l'équipement utilisé près de lignes aériennes.

Pour éviter tout contact avec les lignes, les camions à benne doivent rabaisser leur benne après avoir fait une livraison.

**Restez vigilants! Beaucoup d'accidents surviennent en fin de journée, quand la fatigue s'installe ou lorsque les travailleurs se dépêchent pour finir le travail.**

## Guides

Les opérateurs de camions à benne et de véhicules de travail en hauteur doivent demander à quelqu'un de les guider afin de veiller à ce que l'équipement ne s'approche pas à moins de 3 m (10 pi) des lignes aériennes.

Mesures de sécurité pour les guides :

- Se concentrer exclusivement sur le guidage lorsque l'équipement est près des lignes électriques.
- Se placer de façon à être bien visible par l'opérateur.
- Se tenir assez près pour pouvoir aisément le guider par des gestes de la main.
- Avertir l'opérateur lorsque l'équipement s'approche des lignes. Il pourrait avoir du mal à juger la distance.

## En cas d'urgence

Si un fil touche un véhicule ou le sol, il faut toujours présumer qu'il est sous tension.

Si un appareil en cours d'utilisation touche une ligne sous tension, il faut l'en éloigner pour couper le contact. Si c'est impossible, demeurez dans le véhicule ou la machine.

Appelez la **GRC** et la ligne d'urgence 24 heures de la **SEQ** au **1 867 222 3807**. Il est essentiel de maintenir un périmètre de sécurité d'au moins 10 m (33 pi) autour du point de l'accident.

Seul un employé de la SEQ peut isoler l'équipement endommagé et le mettre à la terre. Il confirmera la coupure du courant et vous indiquera quand vous pourrez sortir du véhicule en toute sécurité.

# Sécurité en matière de lignes électriques pour les entrepreneurs



Pour nous joindre  
[www.qec.nu.ca](http://www.qec.nu.ca)

LIGNE D'URGENCE DE LA SEQ  
1-867-222-3807



@QulliqEnergy



ᓄᓐᓕᓄᓐ ᓄᓐᓕᓄᓐ ᓄᓐᓕᓄᓐ ᓄᓐᓕᓄᓐ  
Qulliq Energy Corporation  
Société d'énergie Qulliq  
Qulliq Alruyaktuqtunik Ikumatjutiit



ᓄᓐᓕᓄᓐ ᓄᓐᓕᓄᓐ ᓄᓐᓕᓄᓐ ᓄᓐᓕᓄᓐ  
Qulliq Energy Corporation  
Société d'énergie Qulliq  
Qulliq Alruyaktuqtunik Ikumatjutiit

# Sécurité sur le chantier

La sécurité liée aux lignes électriques, c'est l'affaire de tous.

La majorité des contacts avec les lignes électriques se produisent sur un chantier et sont évitables

Soyez conscient de votre environnement et prenez des précautions avec les camions à benne et les véhicules de travail en hauteur (grues, charriots élévateurs à flèche télescopique, chargeuses, pelles rétrocaveuses, camions à flèche, plateformes élévatrices à ciseaux, etc.).

# Construction et branchements

La Société d'énergie Qulliq (SEQ) exige un avis préalable si votre projet comprend un branchement ou des travaux à moins de 3 m (10 pi) d'une ligne électrique.

Il faut lui signaler :

- les dates de début et de fin du projet;
- les sites du projet;
- toute modification aux plans du projet.



ᑭᓄᓐᓇᓇᓇ ᐃᓄᓐᓇᓇᓇᓇᓇᓇᓇ ᑎᓐᓇᓇᓇ  
Qulliq Energy Corporation  
Société d'énergie Qulliq  
Qulliq Alruyaktugtunik Ikumatjutiit



## Interruption du courant par la SEQ

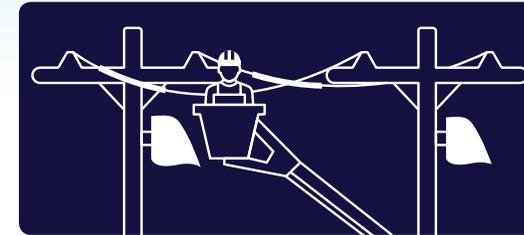
L'électricité doit être coupée lorsque des travaux ont lieu à moins de 3 m (10 pi) d'une ligne électrique sous tension.

Appelez la SEQ au 1 866 710-4200 pour déterminer où et quand les lignes électriques (aériennes et souterraines) devront être mises hors tension dans le cadre de votre projet.

La SEQ décidera s'il suffit de poser une protection isolante sur les lignes aériennes ou s'il faut couper l'électricité pour mener le projet à bien.

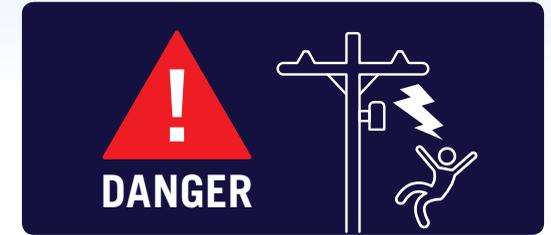
La SEQ se chargera de couper l'électricité dans la zone de travail et délivrera un permis du Code de protection au travail (CPT). La signature du client est requise pour demander et délivrer le permis.

Une fois les travaux terminés, l'entrepreneur **doit** communiquer avec la SEQ pour réactiver l'électricité dans la zone de travail.



## Sécurité des travailleurs de la construction

Les opérateurs de machinerie ou d'équipement pouvant entrer en contact avec une ligne aérienne doivent lever les yeux et repérer les dangers potentiels. Travailleurs et équipements doivent se trouver à au moins 3 m (10 pi) des lignes électriques pour prévenir les accidents. Un arc électrique pourrait se former entre la ligne et vous-même ou votre équipement si vous vous trouvez trop proche de la ligne.



## Mesures de sécurité

- Placer des panneaux d'avertissement pour maintenir la vigilance chez le personnel afin de prévenir les contacts accidentels.
- Ne pas accumuler, charger ou décharger du matériel sous les lignes électriques ou à proximité.
- Si possible, placer les chemins et les rampes d'accès loin des lignes électriques.
- Ne pas traiter une ligne électrique comme si elle était hors tension, sauf sur confirmation d'un employé de la SEQ.

